



Une Publication
du

SYNDICAT de l'UNIVERS de la RECHERCHE

AGIR POUR LA RECHERCHE

RE ACT
Research Act
Agir pour la recherche

Budget 2025, Salaires 2025

Rien ne va plus, faites vos jeux (avec le SUR)

Budget, Salaires : l'année 2025 s'annonce imprévisible.

La direction du CEA admet faire face à un niveau d'incertitude inédit, notre organisme étant porté par ses thématiques et ses activités ... mais pénalisé par une situation catastrophique des finances publiques.

Dans ce contexte, le CEA n'a pas les moyens des ambitions qu'ont, pour lui, ses donneurs d'ordre : attractivité en berne et budget insuffisant constituent les deux faces d'une même difficulté à assurer la cohérence entre les ressources et les programmes.

Nous l'avons écrit à la direction générale : la défense des salariés, que nous représentons, rejoint ici les nécessités de la bonne marche de l'organisme dont elle a la charge. Le CEA doit retrouver son attractivité perdue.

Yannick, votre représentant au CNESER, l'a rappelé : les enjeux sont aujourd'hui immenses, et il s'agit, ni plus ni moins, que de maintenir notre pays dans la course économique et stratégique dans laquelle le monde est engagé.

Nous contacter



Fabrice BENTEJAC



Samuel DIGOUT



Sabine LASOU



Yannick SAINTIGNY



Gauthier LASOU

Négociations (NAO) salariales 2025

Déblocage des lignes E4, E6, E7 ... ou pas

Lors des réunions NAO 2025, la direction a proposé d'« allonger » les grilles E4, E6 et E7, en y rajoutant l'équivalent de deux augmentations médianes.

Cette proposition aurait rendu des perspectives aux salariés (plus d'un millier) actuellement bloqués et à tous ceux qui le seront prochainement ; elle figurait dans le cahier de revendication intersyndical.

Elle a pourtant été rejetée par la majorité des syndicats appelés à négocier.

Elle ne s'appliquera donc pas (sauf si ...)

Le SUR, trop récent pour participer aux négociations, en appelle à la direction (cf ci-joint). C'est sur elle que repose maintenant la décision de **ce déblocage, nécessaire pour rendre aux salariés aujourd'hui « plafonnés » le rôle qu'ils doivent avoir dans les activités de notre organisme.**

Cette proposition, qui était associée à un assouplissement (modeste) des promotions cadre, doit être préservée, voire améliorée; elle est, de toutes façons nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme.

Nous l'avons écrit à DRHRS pour éviter que les éléments « de bon sens » - même s'ils demeurent insuffisants- soient perdus à la fois pour les salariés et pour l'organisme.

Nous sommes, et nous restons SUR : Pour le personnel, pour la recherche, pour l'industrie.





Syndicat de l'Univers de la Recherche

Saclay, le 10 mars 2025

CEA/DRHRS

Bâtiment 524

91191 GIF-SUR-YVETTE cedex

Madame la Directrice des Ressources Humaines et des Relations Sociales,

Le Syndicat de l'Univers de la Recherche prend acte de l'échec des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2025. Un échec qui suscite frustration et incompréhension parmi les salariés, alors qu'ils espéraient des avancées concrètes en matière de reconnaissance et d'évolution de carrière.

Vos propositions, bien que rejetées, allaient pourtant dans le bon sens, notamment :

- **L'allongement des lignes E4, E6 et E7 de l'Annexe 1**, avec l'ajout de deux augmentations médianes. Cette mesure, que nous soutenons de longue date, aurait permis d'offrir une perspective et une reconnaissance aux nombreux salariés aujourd'hui « plafonnés » et laissés pour compte.
- **Un assouplissement des promotions cadre**, certes limité, mais indispensable pour offrir aux salariés de l'Annexe 2 des perspectives d'évolution plus justes et accessibles.

Nous sommes pleinement conscients de la nécessité de revaloriser les carrières des salariés Annexe 2, avec des augmentations médianes à 20 points. Nous savons aussi que ces propositions, malgré leur impact budgétaire limité, se heurtent à des arbitrages restrictifs. Mais opposer les uns aux autres n'est pas une solution : bloquer les évolutions de l'Annexe 1 ne permettra pas d'améliorer la situation de l'Annexe 2.

L'intérêt des salariés que nous défendons rejoint ici celui de l'organisme : reconnaître les compétences, fidéliser les talents et assurer le bon fonctionnement du CEA.

Face à cette impasse, nous appelons la Direction à prendre ses responsabilités. **Les salariés attendent des actes.** Il lui appartient désormais de mettre en place les mesures nécessaires pour répondre aux attentes légitimes des personnels : il s'agit de garantir des perspectives réelles et une reconnaissance à la hauteur de l'engagement de chacun.

Le dialogue social ne doit pas s'arrêter sur un constat d'échec. Il doit permettre d'avancer.

Dans cette attente, recevez, Madame, nos salutations distinguées.


Le Syndicat de l'Univers de la Recherche

Reçu le 10 mars 2025
à 15h



Vote sur le budget de la recherche au CNESER : Déclaration de Y SAINTIGNY

Le CNESER est le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche; il donne accès au ministre (ou à ses équipes) et débat –à titre consultatif- du budget de la recherche.

Ou : comment remettre la mairie au centre de la commune (le chef de cabinet a dû apprécier).
Le musée Marmottant-Monet vient de clore une exposition sur le trompe-l'œil du 16eme siècle à nos jours.

Ce budget aurait mérité d'y figurer, voire d'en faire l'affiche

En effet, pour ce qui concerne le CEA, et les EPIC de l'ESR, la très microscopique augmentation du budget ne suffira pas à compenser l'évolution dite naturelle de la masse salariale.

Je vous rappelle ainsi que les salariés du CEA n'ont pas bénéficié d'augmentation générale de salaire depuis 15 ans ! 15 ans ...

Cela conduit à de grandes difficultés à recruter et à retenir des chercheurs, des ingénieurs, des techniciens, des juristes, des gestionnaires ou des spécialistes de la sécurité. Or, tous ces métiers, et bien d'autres, sont indispensables pour organiser, gérer et pratiquer une recherche de qualité, notamment dans des installations nécessitant une grande sécurité et une grande sureté.

Comment alors, prendre toute notre part aux immenses défis auxquels notre pays fait face avec si peu de moyens. Il est temps de prendre la mesure des enjeux qui vont impacter notre futur et d'y répondre

Enfin, les premières analyses du programme Horizons Europe montrent que 70% des projets candidats à un financement sont excellents et mériteraient d'être financés ... Or, seulement 16,5% des projets sont financés, faute de budget suffisant.

Qu'en est-il pour l'ANR ?

Plutôt que de mettre en exergue la pression de sélection sur les demandes de financement, il serait plus intéressant de montrer ainsi la qualité du travail et des efforts des chercheurs et des enseignants-chercheurs pour proposer des projets d'excellence et ainsi, bien montrer au grand public où se trouve le vrai problème.

Quelques chiffres concernant le « programme 172 » de l'état (recherche scientifique) :
EPIC (CEA, BRGM, CIRAD, IFREMER) : 9%
ANR : 17%
EPST (dont CNRS, INSERM, INRAE) : 57%
TGIR (Très Grands Instruments de Recherche) : 5%
Autres organismes (Pasteur ...) : 1%
OSI : 7%
CPER/CIFFRE (doctorats): 5%

Vote sur le budget 2025
(Le CNESER est consultatif)

Pour : 4%
Contre : 96%